

France-Bayonne: Transport equipment and auxiliary products to transportation

OJ S 8/2016 13/01/2016

Contract notice – utilities

Supplies

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: Syndicat des transports de l'agglomération

Postal address: 15 avenue Foch — CS 88507

Town: Bayonne Cedex

Postal code: 64185

Country: France

Contact person: M. Jean-Luc Louis; M. Nicolas Biodjekian (n.biodjekian@agglo-cotebasque.fr)

For the attention of: M. le président

E-mail: j.louis@agglo-cotebasque.fr

Telephone: +33 559447272

Fax: +33 559447299

Internet address(es):General address of the contracting entity: <http://www.agglo-cotebasque.fr>Address of the buyer profile: <http://www.eadministration64.fr/>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Main activity**

Urban railway, tramway, trolleybus or bus services

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

The contracting entity is purchasing on behalf of other contracting entities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity**

Acquisition d'un système billettique interopérable du syndicat des transports de l'agglomération Côte Basque-Adour.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: Dépôt d'exploitation réseau Chronoplus.

NUTS code FR615 Pyrénées-Atlantiques

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché porte sur l'acquisition des matériels et fonctionnalités du système billettique: mise en service d'un nouveau système avec matériels embarqués, d'automates de vente, de terminaux points de vente pour les agences, back-office et dépositaires, d'outils de contrôle ainsi que de fonctionnalités comme le post paiement et la vente par internet pour le STACBA avec prise en compte de l'interopérabilité régionale et transfrontalière jusqu'à leur mise en service. Le futur prestataire s'engage à livrer un système conforme aux dernières recommandations de la CNIL. Le présent marché comprend également la maintenance de tous les équipements et logiciels nécessaires au fonctionnement complet et opérationnel du système billettique. Il est précisé que la fourniture des supports de titres de transport est limitée à 2 ans à compter de la date de validation de la VSR.

II.1.6. CPV code(s)

34000000 Transport equipment and auxiliary products to transportation, 30123100 Ticket-validation machines, 34980000 Transport tickets, 48000000 Software package and information systems, 71322500 Engineering-design services for traffic installations

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent marché est un marché à bons de commande au sens de l'article 169 du code des marchés publics sans minimum ni maximum de commande. Le parc actuel de véhicules est le suivant: 127 véhicules (décembre 2015). De plus, le STACBA envisage à partir de 2019 la mise en service de 2 lignes de BHNS.

Le présent marché comprend 3 prestations supplémentaires éventuelles (PSE), obligatoires:

PSE 1: Prise en compte de l'open Payment — paiement et validation de titres par carte bancaire sans contact.

PSE 2: Émission de cartes contenant l'application AMG (Application multiservices générique).

PSE 3: Acceptation et distribution de titres via Triangle 2.

Les candidats devront obligatoirement répondre aux PSE au stade de l'offre.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Des avenants ou des décisions de poursuivre et des marchés complémentaires pourront être conclus au cours de l'exécution du contrat.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 1

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 120 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Une retenue de garantie de 5 % sur chaque bon de commande sera appliquée. Elle pourra être remplacée par une garantie à première demande.

Garantie à première demande couvrant 100 % du montant de l'avance.

Garantie: garantie minimum de 2 ans sur tous les logiciels et les matériels hors consommables.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les prestations seront réglées dans les conditions fixées par les règles de la comptabilité publique,

après « service fait ».

Le paiement se fera par virement au moyen d'un mandat administratif.

Le délai de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture par l'entité adjudicatrice.

Caractéristiques des prix: prix unitaires.

Les prix sont révisables.

Financement: fonds propres de la Collectivité. Sont escomptées des subventions (Europe et région Aquitaine).

Une avance de 5 % sera accordée dans les conditions prévues au contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupeement solidaire ou groupeement conjoint avec mandataire solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Une lettre de candidature avec en cas de groupeement, l'habilitation du mandataire par ses co-traitants, (impérativement sous forme d'un imprimé Dc1 dans sa version du 25.8.2014).

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat (impérativement sous forme d'un imprimé Dc2 — rubrique C1 et justificatif, tel qu'un extrait K-bis, un pouvoir et/ou une délégation de pouvoirs ...).

Attestations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP (déclaration Dc1 — rubrique F1 dûment datée et signée rubrique H, le cas échéant par tous les membres du groupeement) — un accord de confidentialité sur les documents qui seront mis à disposition du candidat si sa candidature est retenue, daté et signé (document disponible sur la plateforme: <http://www.eadministration64.fr/>)

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles (déclaration Dc2 — rubrique D1).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: — Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années;

— Liste des principales fournitures effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

— Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique. Weighting 50

2. Prix. Weighting 30

3. Gestion de projet. Weighting 20

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

Billettique

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents

(except for a DPS)

IV.3.4.

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Le présent marché est un appel à candidatures. Il s'agit d'un marché négocié en application des articles 165 et 166 du code des marchés publics. Le dossier de consultation sera transmis aux candidats sélectionnés à l'issue de la phase de sélection des candidatures.

En revanche, les Dc1, Dc2 ainsi que l'accord de confidentialité sont téléchargeables sur le site internet suivant: <http://www.eadministration64.fr/>

Seuls ces documents seront transmis à ce stade de la procédure. Les candidats devront utiliser ces formulaires pour présenter leur candidature. Ils devront être signés par une personne habilitée à engager le candidat.

En complément des sections li-1-3 et li.1.4, il est précisé que le présent marché à bons de commande est un accord cadre au sens du droit communautaire.

En complément de la section li.3, la durée du marché est fixée à 10 ans à compter de sa notification, reconductible 1 fois 5 ans. Les délais d'exécution seront fixés par les documents de la consultation.

En complément de la section Iv.3.4, la date limite de réception des offres s'entend comme la date limite de réception des candidatures.

Complément aux rubriques lii.2.1 à lii.2.3: Les pièces mentionnées aux rubriques III. 2.1, III. 2.2 et III. 2.3 du présent avis devront être établies par tout candidat et par chacun des cotraitants pour un groupement. Les capacités techniques, économiques et financières d'un candidat s'apprécient globalement en tenant compte, le cas échéant, de l'ensemble des capacités des membres du groupement.

Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité financière, l'un des renseignements ou documents demandés par le présent avis, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par l'entité adjudicatrice.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le présent avis.

En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Les candidatures s'apprécieront au regard des capacités financières, techniques et professionnelles des candidats.

Le nombre de candidats admis à présenter une offre n'est pas limité.

Remise des candidatures: les documents requis des candidats sont obligatoirement transmis par voie électronique. En conséquence, les candidats sont tenus de transmettre leur pli par voie électronique, à l'adresse suivante: <http://www.eadministration64.fr/>

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (**) ou (***) du RGS. Les candidats utilisent un certificat conforme au RGS (référentiel général de sécurité) figurant sur la liste de confiance française (<http://references.modernisation.gouv.fr>) ou sur une liste de confiance d'un autre État-membre de l'Union européenne. Toutefois, les candidats sont libres d'utiliser le certificat de leur choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, ils doivent transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un antivirus avant envoi.

La signature électronique d'un fichier compressé (zip) comprenant les documents demandés n'est pas suffisante. Les documents remis par le candidat doivent être signés individuellement à l'aide d'un certificat de signature électronique avant d'être compressés. Chaque fichier à signer doit être signé individuellement, de telle sorte que chaque signature puisse être vérifiée indépendamment des autres.

Un dossier zip signé n'est pas accepté comme équivalent à la signature de chaque document qui constitue le dossier zip.

Une signature manuscrite scannée n'a pas d'autre valeur que celle d'une copie et ne peut pas remplacer la signature électronique.

Les documents transmis par voie électronique pourront être re-matérialisés après l'ouverture des plis et pourront faire l'objet d'une signature manuscrite, selon les modalités définies par l'entité adjudicatrice.

Les opérateurs économiques peuvent transmettre leur candidature sous deux formes simultanément: une transmission électronique et, à titre de copie de sauvegarde, une transmission sur support papier ou sur support physique électronique. Pour être prise en compte cette copie de sauvegarde devra être parvenue dans les délais impartis pour la remise des candidatures à l'adresse suivante: syndicat des transports, service marchés publics, 15 avenue Foch, CS 88507, 64185 Bayonne Cedex. La copie de sauvegarde ne sera ouverte que dans les cas prévus par l'arrêté du 14.12.2009.

Le présent marché comportera des phases successives. À ce titre, l'attention des candidats est attirée

sur le fait qu'ils peuvent ne pas être admis à participer à la totalité des phases de négociation. En effet, à

l'issue de chaque phase de négociation et après transmission des propositions intermédiaires, la personne

publique pourra écarter la(es) proposition(s) du(es) candidat(s) qu'il estimera inadaptée(s) à son besoin.

En complément de la section IV.3.7, il est précisé que le délai de validité des offres est de 180 jours à

compter de la date limite de réception des offres finales.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 8.1.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Pau
Postal address: 50 cours Lyautey — BP 543
Town: Pau Cedex
Postal code: 64010
E-mail: greffe.ta-pau@juradm.fr
Telephone: +33 559849440
Fax: +33 559024993

VI.4.2. Review procedure**VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

Official name: Tribunal administratif de Pau
Postal address: 50 cours Lyautey — BP 543
Town: Pau Cedex
Postal code: 64010
E-mail: greffe.ta-pau@juradm.fr
Telephone: +33 559849440
Fax: +33 559024993

VI.5. Date of dispatch of this notice

8.1.2016